

Contribution de la filière légumes régionale aux Etats Généraux du Développement économique

Contexte

La région Centre-Val de Loire se caractérise par une production légumière diversifiée tant au niveau des types de production (maraîchage, légumes de plein champs, légumes d'industrie, production sous serre) qu'au niveau des circuits de commercialisation. Elle compte 1745 exploitations légumières (hors pommes de terre), dont 1436 exploitations professionnelles, ce qui représente 16 000 ha de légumes et 322 ha de serres, auxquelles il faut ajouter les 1354 exploitations produisant des pommes de terre (dont 90 % sont professionnelles) sur 11 000 ha.

La production régionale présente aussi une grande diversité d'espèces légumières : une cinquantaine dont une vingtaine constitue des productions d'importance significative au regard de la production nationale, telles que les betteraves rouges (60%), lentilles (40%), oignons de couleur (25%), concombres (12%), asperges (13%). Au total, 344 000 tonnes de légumes (hors pommes de terre) sont produits en région, soit 6 % de la production nationale, ce qui fait de la région Centre la 7^{ème} région en termes de productions légumières. Concernant la production biologique, elle représente 12 600 tonnes de légumes et environ 900 ha, soit 6,5 % des surfaces nationales de légumes en culture biologique.

La filière régionale est bien structurée, autour d'Organisations de Producteurs (avec 8 coopératives en région) et d'entreprises de transformation (pour les betteraves rouges et les légumes de plein champ), avec plus d'une dizaine d'industriels. La commercialisation est ainsi répartie entre circuits longs, avec des opérateurs variés (OP, entreprises de transformation, grossistes spécialisés, expéditeurs) et circuits courts. La complémentarité de ces différents modes de commercialisation apporte équilibre et richesse à la filière régionale.

Malgré ces atouts et une augmentation des surfaces de production entre 2000 et 2010 (+15%), des menaces pèsent sur la filière régionale : perte de 26 % des exploitations légumières depuis 2000, montée en puissance de la concurrence entre outils industriels et restructuration forte de ce secteur, perte de compétitivité des productions régionales vis-à-vis de productions nationales voire internationales, production AB encore insuffisante pour satisfaire les opérateurs régionaux. La diversité de la filière régionale est identifiée comme un frein au développement d'actions collectives fédératrices.

Enjeux de la filière légumes et priorités régionales

Enjeux

Des entretiens menés auprès des entreprises de la filière et des travaux réalisés avec les professionnels (séminaire de septembre 2012, ateliers de travail début 2013...) ont permis de faire émerger deux enjeux essentiels pour la filière légumes en région Centre-Val de Loire :

- ➔ Maintenir et conforter le tissu d'entreprises sur le territoire, en renforçant leur performance technique et économique

De nombreuses problématiques techniques et économiques entravent le développement des exploitations et l'installation de jeunes agriculteurs. L'enjeu est de donner un avenir à l'ensemble de la filière, dans toutes ses composantes, puisque cette variété de productions, d'acteurs et de débouchés est une force pour la région. Il convient d'entretenir cette diversité en soutenant tous les secteurs et les opérateurs de la filière, bien que l'organisation reste à privilégier pour les filières longues.

- Relever le défi de la durabilité, en développant une production économiquement viable, écologiquement responsable, ancrée sur le territoire et répondant aux attentes sociétales

Il s'agit de permettre aux entreprises de s'adapter aux évolutions réglementaires et aux demandes de la société, et de trouver des réponses aux problématiques environnementales, en favorisant l'expérimentation, l'innovation et les synergies au sein de la filière. Les attentes sociétales et les problématiques environnementales sont souvent vécues comme des contraintes : un enjeu important pour la filière est de trouver des leviers pour qu'elles soient mieux anticipées et puissent être sources d'opportunités.

Axes prioritaires

Pour répondre à ces grands enjeux, différents moyens peuvent être mis en œuvre. Au vu de la diversité de ses productions, de la destination de ses produits, et de ses acteurs, la filière légumes régionale a souhaité privilégier trois thématiques d'actions dans sa stratégie de filière :

- ✓ expérimentation et appui technique
- ✓ performance économique et pérennité du tissu des entreprises
- ✓ accès au marché et communication.

En effet, face à la complexité des productions légumières et maraîchères, l'expérimentation, son transfert auprès des agriculteurs et leur accompagnement sont des conditions au maintien et au développement des exploitations dans notre région. Les efforts dans cette voie doivent être poursuivis et confortés.

Renforcer la performance économique et assurer la pérennité du tissu des entreprises sur le territoire impliquent notamment de disposer d'outils de production adaptés, performants, limitant la pénibilité du travail et favorisant l'attractivité de la main d'œuvre. Quant au développement de la production biologique, il passe également par un travail d'expérimentation et des actions d'accompagnement renforcées des producteurs pour favoriser l'accès aux techniques spécifiques de la Bio, mais aussi par la réussite et la pérennisation des installations. Dans son observatoire, le service Veille & Prospective de Végépolys note un fort besoin de traçabilité des produits de la part des consommateurs, sensibles aux produits français. Il s'avère ainsi pertinent de travailler sur le thème de l'accès au marché, en mettant en avant l'ancrage territorial des produits et des entreprises, par la distinction de leur origine régionale.

Stratégie de la filière légumes

Expérimentation et appui technique

Orientation de la filière légumes en matière d'expérimentation et d'appui technique :

- Accompagner les exploitations vers plus de durabilité tout en recherchant et en diffusant des solutions alternatives aux impasses techniques et réglementaires.
- Améliorer la productivité et de la rentabilité des cultures.
- Accentuer l'expérimentation et l'appui technique en direction de l'agriculture biologique.

De manière opérationnelle, il s'agit de :

1/ Développer l'expérimentation :

- par des programmes d'expérimentation répondant aux problématiques régionales ;
- grâce à des essais « système » permettant d'expérimenter de nouvelles techniques de production à plus long terme, dans un objectif de durabilité des exploitations ;
- en favorisant les investissements en stations afin de pérenniser les outils d'expérimentation et développer les installations ;
- en accentuant les moyens de communication et de diffusion des résultats d'expérimentation et l'animation pour favoriser les échanges techniques.

2/ Renforcer l'accompagnement technique des producteurs :

- en renforçant l'appui technique en production biologique ;
- en accompagnant les exploitations pour assurer la pérennité des filières légumières régionales, via :
 - ✓ la création et le suivi d'un réseau de fermes pilotes ;
 - ✓ le développement et l'animation de groupes de producteurs de légumes (producteurs innovants ou souhaitant améliorer leurs pratiques) ;
 - ✓ d'autres actions collectives et interventions ;
- en mutualisant et en développant le réseau de compétences des conseillers légumes : structurer et consolider ce réseau afin de maintenir le lien entre l'ensemble des conseillers intervenants, développer leurs connaissances par une formation continue et des échanges permanents entre conseillers, gagner en lisibilité et ainsi mieux répondre aux problématiques des producteurs.

Performance économique et pérennité du tissu des entreprisesOrientations de la filière légumes pour la pérennité du tissu et l'amélioration de la performance économique de ses entreprises :

- 1/ Le maintien de la compétitivité au-travers des investissements.
- 2/ Le renforcement du tissu d'entreprises et le développement de synergies entre acteurs de la filière.

Partant du constat d'un manque de liens entre les différents échelons de la filière, d'un manque de connaissance mutuelle entre ses différents opérateurs, mais aussi d'une diversité de productions et d'acteurs, il a semblé possible et pertinent de créer des alliances et développer des synergies (réflexion sur la mutualisation de fonctions ou d'outils par ex...). C'est pourquoi la filière souhaite favoriser les échanges entre entreprises de la filière et les projets en mesure de structurer la valorisation sur les marchés et les liens entre producteurs et metteurs en marché, et soutenir leur réalisation concrète.

De manière opérationnelle, cet axe se traduit en différentes actions :**1/ Renforcer la compétitivité des entreprises en favorisant l'investissement tout au long de la filière :**

- ✓ Les entreprises d'aval doivent mobiliser les dispositifs d'aides qui leur sont dédiées, notamment les outils d'intervention régionaux de la Direction de l'Industrie.
- ✓ Les exploitations agricoles doivent répondre aux appels à projets P3A (serres) ou PCAE, avec une aide du CAP' Filière Légumes destinée au financement très ciblé des tunnels froids pour les maraîchers spécialisés en circuits courts.

Néanmoins, les besoins en investissement des exploitations légumières de la région sont énormes. Elles ont besoin d'investir dans des équipements permettant à la fois d'améliorer les conditions de travail, de renforcer leur performance technique, et de relever le défi de la durabilité. Il s'agit de renforcer la modernisation et l'équipement des exploitations, mais aussi de développer les surfaces en légumes.

Une enquête réalisée en 2013, dont les résultats sont tenus à la disposition des financeurs par la Chambre régionale d'agriculture, a permis de recenser les projets d'investissements des producteurs, s'élevant à 18 000 000 € : lutte mécanique contre les adventices (bineuses...) ; chambre froide, légumerie, hall de vente ou d'expédition ; tunnels froids, serres verres et multi-chapelles ; matériel spécifique à la production (matériel d'arrachage, de plantation, de convoyage des plants, robots de manipulation, de protection phytosanitaire ...) ; matériel de lavage, mécanisation de la chaîne de conditionnement, aménagement de salle de stockage et d'expédition ; matériel d'irrigation et de pilotage de l'irrigation ; pour les légumes sous serre, récupération et recyclage des eaux, et enlèvement des déchets.

2/ Favoriser la connaissance mutuelle des entreprises de la filière, stimuler l'émergence de projets collectifs et les collaborations entre entreprise : mise en place et animation de clubs d'entreprises ;

3/ Favoriser les projets concertés entre entreprises de la filière : soutien à l'émergence et la mise en place de projets collectifs ;

4/ Renforcer le tissu des entreprises maraîchères sur le territoire, notamment en filière biologique ;

5/ Assurer la pérennité du tissu des entreprises en travaillant sur le développement de leur compétitivité : travail avec les producteurs sur les avantages concurrentiels de leur entreprise à travers un appui économique individualisé.

Accès au marché et communication

Orientations de la filière en matière d'accès au marché et de commercialisation :

- La promotion des légumes régionaux dans les points de vente et la restauration hors domicile, proches des bassins de production (y compris Ile-de-France), en parallèle d'une valorisation de l'image des produits sur les marchés nationaux et internationaux.

De manière opérationnelle, il s'agit de :

1/ Promouvoir l'origine régionale des produits :

- ✓ d'une part, via le plan de communication développé dans le cadre de la signature régionale « © du Centre », ainsi que les actions de promotion d'IDfel. Concernant la signature « © du Centre », pour les Organisations de Producteurs de la filière, il est souhaité que le champ d'actions de la signature régionale, ou au moins son utilisation, couvre le territoire national au minimum.
- ✓ d'autre part, en organisant, avec les grossistes et expéditeurs en fruits et légumes, un travail de construction de partenariats gagnant-gagnant, afin d'encourager l'approvisionnement des grossistes de la région en production locale et ainsi développer l'offre en productions régionales auprès des points de vente et de la restauration hors domicile.

2/ Développer la communication au sein et autour de la filière, notamment par la mise en place d'un bulletin filière envoyé à tous les producteurs de légumes et de journées régionales de filière.

CAP' Filière légumes

ACTIONS PHARES

- L'expérimentation
 - ➔ poursuivre le soutien fort aux programmes d'expérimentation
- La mise en place d'une réflexion avec les grossistes et expéditeurs régionaux pour favoriser leur approvisionnement en produits locaux
- La structuration d'un réseau de conseil technique en productions légumières, avec un partenariat entre Chambres et Bio Centre

- Un soutien aux investissements très ciblé du fait d'une enveloppe limitée
 - ➔ ne pas négliger le soutien aux investissements dans les exploitations légumières, accompagner les producteurs dans leur développement
 - ➔ prendre en compte les spécificités des productions légumières dans la mise en œuvre des dispositifs européens
- Un souhait de simplification dans l'élaboration du CAP et de souplesse dans la mise en œuvre du projet

REGRETS
& EVOLUTIONS
SOUHAITEES

Spécificités des productions et acteurs de la filière

Au sein de la filière légumes, les différentes productions, de même que les différents acteurs de la filière, ont chacun des enjeux particuliers et des problématiques qui leur sont propres.

Les productions de concombres, tomates, poivrons, aubergines et salades sous serre

Les enjeux à prendre en compte :

- ✓ Maintien des exploitations existantes et transmission des entreprises
- ✓ Maintien d'un bon niveau de compétitivité
- ✓ Rénovation des serres
- ✓ Innovation technique
- ✓ Maintien d'un outil d'expérimentation performant et à la pointe.

Des problématiques spécifiques à ces productions :

- ✓ Pas de mécanisation pour l'instant, de gros besoins en main d'œuvre plus ou moins qualifiée, et notamment des chefs de culture
- ✓ L'aide des administrations et des banques à l'installation de jeunes agriculteurs
- ✓ L'accès aux subventions parfois difficile pour la filière
- ✓ La reconnaissance de la filière au niveau régional
- ✓ Le coût de l'énergie.

Un exemple de projet :

La société Kultive soutient un projet depuis plusieurs années, porté par un agriculteur du Loiret, pour le développement d'une exploitation sur 8 hectares de serres, qui valoriserait l'énergie de l'incinérateur à Pithiviers. Ce projet, qui devait générer 5 millions d'euros de chiffres d'affaires et créer 50 emplois sur le territoire, risque de ne pas voir le jour, faute de financements suffisants. Comment permettre la mise en place de tels projets, assurant à la fois le développement de la production et la valorisation d'une source d'énergie ? De nombreux freins et difficultés sont constatés... Que peut-on mettre en place, à l'échelle régionale, pour soutenir ce type de projets (prêt participatif ? cautionnement ?...)?

La production d'asperges vertes

Les enjeux et problématiques à prendre en compte :

L'asperge verte est un produit original et une spécificité de notre région, mise en avant grâce à la marque « Chambord asperges vertes » par les producteurs du groupe spécialisé de la coopérative Axéreal.

Face à une demande de plus en plus précoce et la nécessité d'améliorer encore la compétitivité de nos productions, il est indispensable de **faire évoluer nos cultures vers des cultures sous abris froids (tunnels)**.

Ces nouveaux systèmes de production permettent d'améliorer la précocité, la productivité, la régularité et la qualité (calibre) tout en limitant la pénibilité de la récolte. Les résultats technico-économiques sont très positifs et la pérennité renforcée.

L'inscription de cette production dans la politique des CAP' Filières :

Le dispositif « filière locale » est un très bon appui pour la filière, qui doit être réorienté pour faire face durablement à ce nouvel enjeu de la production précoce.

Sa mise en œuvre pourrait être simplifiée dans les liens et les délais parfois compliqués entre l'échelon des Pays et celui de la Région.

La filière betteraves rouges, représentée par l'ADIB

La filière betteraves rouges du Loiret possède de nombreux atouts. C'est en effet une filière leader national avec 50 % de la production agricole (1000 ha – 30 producteurs) et 75 % de la transformation (sachets sous vide), avec 5 entreprises spécialisées. Environ 30 % de la production est exportée.

Mais elle doit répondre également à des problématiques fortes :

- Concurrence étrangère et d'autres bassins de production de plus en plus pressante ;
- Absence de structure nationale en mesure d'effectuer de la recherche et de créer des références techniques, afin de répondre aux problématiques agronomiques, sanitaires et environnementales ;
- Problématique du stockage qui nécessite savoir-faire et investissements ;
- Problématique variétale, avec une dépendance forte de la filière à un nombre de variétés très limité ;
- etc...

La filière a réussi à se structurer au-travers de l'association interprofessionnelle ADIB. Afin de réaliser ses missions, l'ADIB a pu compter sur le soutien de la Région à travers le dispositif « micro-filière » (mise en place d'un projet de filière locale territorialisée). Le bilan est très positif, avec un financement d'actions techniques ou de promotion, ainsi que des investissements chez les producteurs (stockage principalement).

Le programme d'actions arrive à échéance fin 2016 et la filière s'organise afin d'établir un bilan et un nouveau programme pour les années à venir. L'ADIB souhaite pouvoir continuer à bénéficier du soutien de la Région et des Pays afin que notre filière conserve sa position de leader.

Les expéditeurs

Les expéditeurs spécialisés en fruits et légumes, comme la société Godeau et Fils, sont insuffisamment reconnus en tant qu'acteurs de la filière légumes à part entière. Ils permettent pourtant de maintenir une activité viable chez les producteurs à travers leur propre activité d'expédition et de commercialisation.

Plus globalement, dans un environnement soumis à une concurrence internationale, ces opérateurs sont pénalisés par les distorsions de concurrences européennes (voire mondiales), concernant :

- ✓ le cout de la main d'œuvre ;
- ✓ les utilisations de produits phytosanitaires ;
- ✓ le soutien à l'agriculture dans d'autres pays, via des aides aux cultures, à l'innovation, ou encore à l'exportation...

Sans harmonisation, il est difficile pour ces acteurs de développer leurs activités, voire simplement de les maintenir.

En termes de priorités, il apparaît comme essentiel de favoriser l'innovation dans la filière.

Les enjeux de demain, qui impactent la production donc, par conséquent, les opérateurs tels que les expéditeurs, se situent à différents niveaux :

- ✓ la réduction de la consommation d'eau ;
- ✓ le remplacement et/ou la suppression des produits phytosanitaires par des techniques ou des produits moins nocifs ;
- ✓ la recherche variétale et technique ;
- ✓ l'emballage et le marketing.